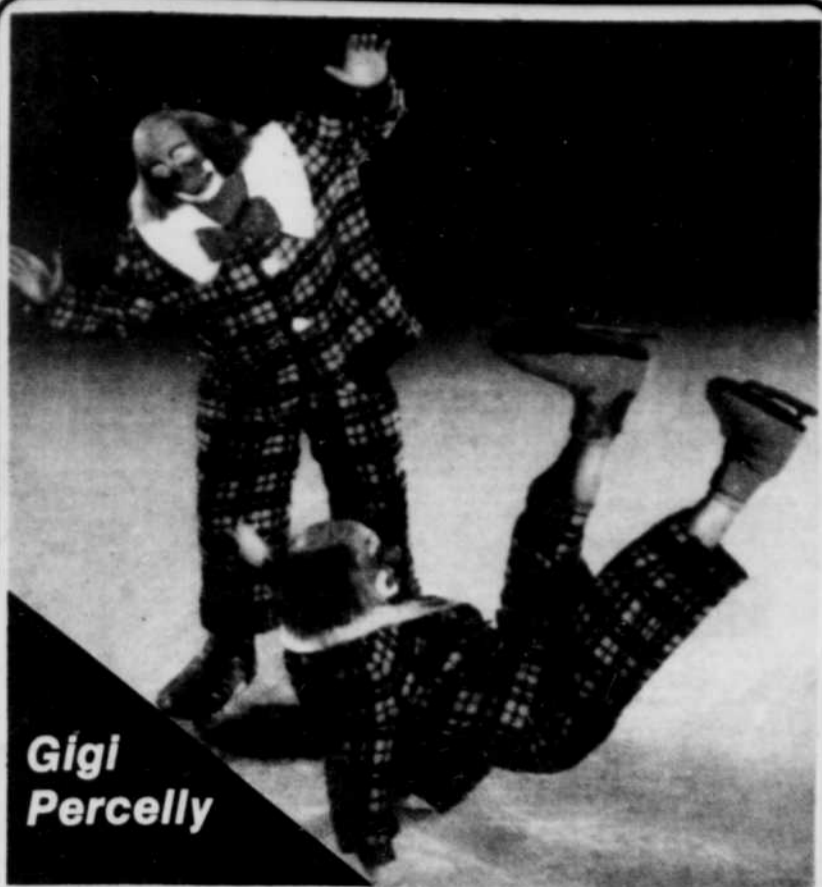


la tribune

74e ANNÉE — No 22 — 32 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, JEUDI 17 MARS 1983 —

(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile
\$2.25 par semaine

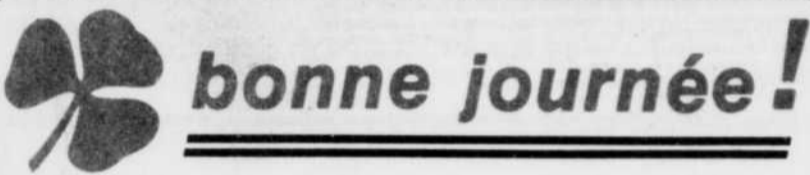


Gigi Percelly

Clown comme son ancêtre ... et le même cérémonial qu'il y a 125 ans

Toute une tradition familiale précède Gigi Percelly, membre de la troupe des Ice Capades: après l'arrière-arrière-grand-père, un clown également, ce fut l'arrière-grand-père, un jongleur, puis le grand-père, un cycliste acrobatique, ensuite le père, un funambule... et après Gigi, il y aura Joey, son fils de 17 ans, qui interprète déjà le rôle du grand Schtroumpf au sein de la troupe. "Je m'amuse encore autant qu'un enfant à jouer les clowns ou les pochards", a confessé Gigi, dont les pirouettes et les facéties font rire les jeunes depuis 31 ans.

— D 7



LES IRLANDAIS EN FÊTE

Même si les troubles qui sévissent dans leur pays d'origine les peinent beaucoup, les Irlandais de la région à qui nous souhaitons une heureuse St-Pa-

trice respectent leurs traditions. Yvon Rousseau a interrogé quelques membres de cette communauté bien présente en Estrie.

A-5

GODIN À BISHOP

C'est un appel à la compréhension que le ministre des Communautés culturelles, M. Gérard Godin, a lancé aux participants anglophones d'un colloque auquel assistait Gilles Dallaire à l'université Bishop.

A-5



UNE SAISON DE SKI POTABLE

Gilles Fiset a parlé à quatre administrateurs de centres de ski de la région qui qualifient la saison de ski de difficile mais non catastrophique.

B-5

L'ÉCOLE ALTERNATIVE

Pendant que les parents se disent satisfaits de l'accueil des commissaires, l'ex-commissaire Roger LeClerc trouve le geste de ses collègues d'hier inconsequent. Michel Rondeau fait le

point tandis qu'en éditorial, Jacques Lafontaine approuve l'attitude des administrateurs de la commission scolaire.

A-4 et B-1

DES CASTORS ORPHELINS?

Les Castors du hockey mineur qui évoluent au niveau AA se retrouveront peut-être seuls sur leur glace l'an prochain, les autres équipes préférant se re-

grouper avec d'autres zones. Pierre Turgeon décrit la situation et parle des avenues nouvelles.

D-2

TEMPÉRATURE—

ENSOLEILLÉ: 6°C. — DEMAIN: BEAU C-4

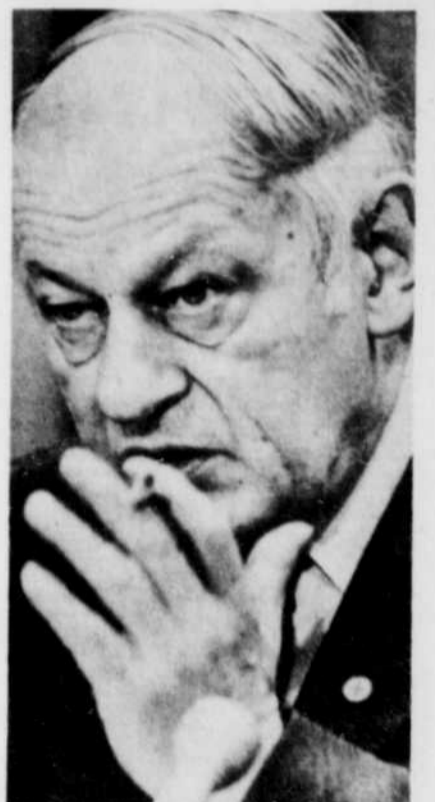
Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS et DIV.....D-7
- LE CANADA.....B-8
- DÉCÈS.....C-7
- DÉTENTE.....C-5
- D'UNE LIGNE.....A-2
- FINANCES.....B-4
- PETITES ANNONCES.....C-3
- LE QUÉBEC.....A-7
- ROMAN.....C-6
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '83.....C-1

A la prochaine élection provinciale 50% des votes: un mandat pour l'indépendance

— Lévesque



par Paul Gessell
OTTAWA (PC) — Le premier ministre René Lévesque a fait savoir, mercredi, qu'il considérera comme un mandat d'entreprendre l'accession du Québec à l'indépendance le fait d'obtenir 50 pour cent des votes à la prochaine élection provinciale.

nal", si le Parti québécois reçoit 50 pour cent des votes.

Mesures de guerre

M. Lévesque s'est dit assuré, d'un autre côté, que le gouvernement fédéral ne songera pas à imposer les mesures de guerre, comme il l'a fait au cours de la crise d'Octobre 70.

Il n'y a aucune comparaison, a-t-il expliqué, entre l'enlèvement et l'assassinat d'un ministre et l'indépendance proclamée à la suite d'une élection démocratique.

M. Lévesque lui-même a fait part de son intention de participer à cette prochaine campagne électorale. "Je désirerais continuer jusqu'à la prochaine élection, cette élection comprise", a-t-il dit.

Pour ce qui est de la question de candidatures possibles du Parti québécois à l'élection fédérale, M. Lévesque n'a pas caché que l'unicité était loin d'être faite.

Il y aurait également la possibilité d'appuyer les candidats d'un autre parti... qui ne seraient sûre-

ment pas les candidats du Parti libéral.

Se pourrait-il que ce soient les candidats conservateurs? Chose certaine, M. Lévesque trouve que les conservateurs nuisent à leur propre cause en tenant un congrès à la direction.

Il a prédit, en tout cas, que M.

Brian Mulroney n'avait aucune chance d'être choisi chef du Parti conservateur.

Il a décrit M. Mulroney comme "une espèce de reproduction réduite, très réduite, de M. Trudeau".

Millionnaire grâce aux allocations

LOS ANGELES (Reuter) — Dorothy Woods, qui serait propriétaire de six voitures et de sept maisons, a plaidé coupable mercredi devant un tribunal de Los Angeles d'avoir monté une gigantesque fraude aux allocations familiales, sans doute la plus importante de l'histoire des États-Unis.

Elle a été inculpée pour 17 cas de faux en écritures, 12 cas de parjures et 12 cas de fraude envers les allocations familiales, a-t-on déclaré de source judiciaire.

Le jugement sera rendu le 23 juin. Mme Woods est passible de huit ans de prison.

Mme Woods a reçu 377,558 \$ en utilisant 12 noms différents et en donnant les noms de 49 enfants.

Elle a, en fait, six enfants. Les autres avaient d'autres parents, ou étaient totalement fictifs, a déclaré l'accusation.

Son mari a également été inculpé.



Trois chefs aborigènes ont battu du tambour au cours des cérémonies qui précédaient les débats de la deuxième journée

de la conférence constitutionnelle sur les droits des autochtones dans la capitale fédérale.

(Laserphoto PC)

☐ La montagne a accouché d'une souris, soutient Lévesque

Les premiers ministres et les leaders autochtones signent un accord

— B 1



LES SCHTROUMPFS
avec
les
**ICE
CAPADES**

au **PALAIS DES SPORTS**

SHERBROOKE - 16 au 20 MARS 83

Inf.: (819) 565-5850



88176

la tribune — le métropolitain

Nouvelle besogne pour les policiers de la SQ

Des agents en uniforme... à l'hôtel

SHERBROOKE (psj) — Les policiers en uniforme entreront fréquemment à l'hôtel cette année... mais ce ne sera pas pour prendre une bière!

A travers tout le district de l'Estrie de la Sûreté du Québec, les agents en uniforme verront au cours de la présente année à faire respecter la loi au niveau des stupéfiants, de la Régie des loteries et courses du Québec, de la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec (heures d'ouverture de fermeture, présence de mineurs, étiquetage des bouteilles, etc.), sans oublier le travail de prévention habituel.

Ils iront même fouiner dans les arcades, c'est-à-dire ces endroits où l'on trouve des billards et jeux électroniques.

L'inspecteur Michel Lavallée, commandant du district de l'Estrie à la Sûreté du Québec, a expliqué à La Tribune la raison de ce nouveau travail pour les patrouilleurs de la SQ.

"D'abord, il y a deux ans, nous avons fait un projet-pilote en ce sens au poste de Richmond; nous avions rencontré tous les hôteliers du secteur pour les aviser que désormais les policiers en uniforme iraient faire des vérifications dans leurs établissements; les retombées de cette expérience se sont avérées positives tant pour le policier, l'hôtelier que le citoyen."

Inspirée de cette première expérience, forte d'une réduction du taux d'accidents, d'une certaine stabilisation de la criminalité, d'une augmentation de la solution de la criminalité, la Sûreté du Qué-

bec a donc décidé d'élargir ou mieux de compléter la besogne de ses patrouilleurs en les envoyant à l'hôtel et dans les arcades.

"Un des phénomènes contre lequel nous devons sans cesse lutter est celui de la drogue; l'entrée des patrouilleurs à l'hôtel sera une nouvelle méthode pour contrer ce fléau alors que l'équipe de l'escouade régionale alcool-moralité pourra poursuivre sa besogne dans les opérations spéciales et les enquêtes de longue haleine."

Pour mieux mettre au point cette nouvelle machine, les membres de l'ERAM ont rencontré les patrouilleurs et ont repassé avec eux les différents aspects de la loi touchant aux stupéfiants, aux permis d'alcool, aux jeux et loteries. D'ailleurs les patrouilleurs seront toujours assurés de l'appui des membres de l'escouade régionale alcool-moralité.

Plus complet

Si le patrouilleur de la SQ a toujours eu le pouvoir de visiter les hôtels et de faire respecter toutes les lois régissant les opérations de ces établissements, il fallait d'abord mettre un certain ordre sur les routes et dans les divers domaines de la criminalité "maintenant, de poursuivre l'inspecteur Lavallée, on peut se permettre de rendre le patrouilleur plus généraliste, plus complet".

C'est ainsi que plusieurs hôteliers ont déjà reçu soit une lettre soit la visite de policiers pour les mettre au courant de cette nouvelle facette de leur travail. A date, selon le commandant Lavallée, l'accueil des hôteliers est de façon générale chaleureux. "Cependant cela doit être



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Les policiers de la Sûreté du Québec font la tournée des hôtels, notamment pour contrôler les permis d'alcool.

clair pour tout le monde, le policier ne va pas à l'hôtel pour faire le travail du propriétaire, pour faire le "bouncer", mais bien pour faire appliquer les lois selon le mandat confié à la police."

Quant aux arcades, les policiers en uniforme iront y faire une tournée régulière. "On sait que ces endroits exercent un attrait particu-

lier sur les jeunes; on sait également qu'il s'agit d'endroits criminogènes où circulent stupéfiants et marchandises volées, où également se fomentent certains mauvais coups. Les policiers iront vérifier les permis d'opération de machines électroniques mais ouvriront également les yeux sur ce qui se passe dans ces locaux."

L'inspecteur Lavallée estime que la visite des policiers en uniforme à l'hôtel aura également des effets de diminution sur les délits de fuite que l'on enregistre souvent dans les cours d'hôtel, sur les crimes de voies de fait et sur bien d'autres aspects de la criminalité. "C'est un tout qui se tient!"

Bilan de la SQ en 1982 Accidents: baisse de 28% depuis 3 ans

SHERBROOKE (psj) — Malgré une augmentation de 34,5 % des opérations de radar dans le district de l'Estrie en 1982, la Sûreté du Québec accuse une diminution de 7,8 % du nombre de billets émis.

Mais il ne s'agit pas là de la seule diminution dans les statistiques de la route puisqu'à la SQ de l'Estrie, depuis trois ans, on a enregistré une diminution des accidents de l'ordre de 27,56 %.

Si le travail préventif des policiers joue un rôle certain dans ces diminutions, il permet également d'apprécier les effets directs du nouveau code de la sécurité routière, de la crise économique, du prix élevé de l'essence, de l'utilisation de plus en plus généralisée de la ceinture de sécurité, etc.

Les chiffres sont donc éloquentes pour toutes ces raisons: émission

de 19 803 billets d'infraction en 1982 comparativement à 23 235 en 1981; 10 677 billets de vitesse en 1982 contre 11 589 en 1981; 504 arrestations pour facultés affaiblies en 1982 contre 742 en 1981.

Le Bureau de la sécurité de la SQ de l'Estrie a donc raison d'avancer que son objectif principal, à savoir la diminution du nombre et de la gravité des accidents, est atteint.

En 1980, on comptait sur le territoire de la SQ de l'Estrie 44 tragédies de la route, 45 en 1981 pour 51 victimes, 38 en 1982 pour 48 victimes; en 1980, on avait enregistré 608 accidents avec blessés, 555 (831 blessés) en 1981 et 482 (718 blessés) en 1982; enfin, les accidents matériels uniquement, 2 349 en 1980, 1 840 en 1981 et 1 685 en 1982.

Tout cela donne depuis 1980 une

baisse continue du total des accidents: 3 001 en 1980, 2 440 en 1981

et 2 205 en 1982. Serait-on enfin sur la bonne voie!

Dur coup porté au monde des trafiquants par l'ERAM

SHERBROOKE (psj) — Les membres de l'Escouade régionale alcool-moralité, drogues et jeux de la Sûreté du Québec de l'Estrie ont saisi au cours de l'année 1982 des stupéfiants pour une valeur de près de trois millions \$.

Malgré des budgets limités, l'équipe des "dix" a porté un dur coup au monde des trafiquants, effets qui ne peuvent avoir que des conséquences heureuses sur les autres sortes de crimes.

Le travail des policiers aura permis au procureur de porter devant les tribunaux 118 causes de trafic de stupéfiants, 43 causes de possession simple, 17 causes de possession

de stupéfiants en vue de trafic, sept causes de culture et une cause d'importation.

Parmi les saisies les plus importantes, on note 28 000 grammes de psilocybine et 3 170 grammes de cocaïne.

Du côté de la moralité et des jeux, les membres de l'ERAM ont eu à témoigner dans 32 causes touchant les maisons de jeu, les maisons de débauche, le proxénétisme et la prostitution.

Les nombreuses descentes, perquisitions, vérifications dans les établissements où l'on vend de l'alcool ont entraîné 221 poursuites devant les tribunaux.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI REPORTAGE CONCOURS
PUBLI PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo

"ESCALADE"

\$500

la tribune

5 MARATHONS CONSECUTIFS

LES GAGNANTS DOIVENT APPELER A 563-1818

MARATHON - CARTE BLEUE

MONTANT A GAGNER \$500

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 14 mars 1983
N-37, G-58, I-27, B-2, O-62

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, le 15 mars 1983:
B-9, I-17, O-69, N-34, I-21

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, le 16 mars 1983
I-20, N-40, I-29

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
JEUDI, le 17 mars 1983
B-14, B-1, G-52

MARATHON - CARTE BRUNE

MONTANT A GAGNER \$750.

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, le 15 mars 1983:
I-21, N-34, O-73, I-19, N-31

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, le 16 mars 1983
B-12, I-16, N-32, B-3, N-41

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
JEUDI, le 17 mars 1983
B-11, G-50, N-33, I-23, N-37

MARATHON - CARTE JAUNE

MONTANT A GAGNER \$2,000.

Cette carte sera distribuée dans Télé-Tribune du 19 mars 1983.

Légère hausse de la criminalité en Estrie

SHERBROOKE (psj) — Le vol qualifié, le vol avec effraction et le vol simple ont connu des hausses en 1982, dans le district de l'Estrie, mais l'ensemble de la criminalité sur le territoire de la SQ n'aura connu qu'une augmentation de 1,5 % comparativement à l'année 1981, c'est-à-dire 54 délits de plus.

Le nombre des délits criminels pour la dernière année se situe à 2638 alors qu'il était de 2584 pour l'année 1981. L'augmentation au niveau provincial est de l'ordre de 2,5 %.

Avec 16 en 1980, 22 en 1981 et 34 en 1982, le nombre de vols qualifiés aura suivi une courbe ascendante alors que le vol avec effraction, après une baisse de 109 plaintes, à

savoir de 958 en 1980 à 849 en 1981, a grimpé à 918 au cours de la dernière année.

Le vol simple a également subi une augmentation continue depuis 1980, à savoir 619 en 1980, 732 en 1981 et 774 en 1982. Il y a eu stabilisation du côté des attentats contre la personne: 102 en 1981 et 104 en 1982. Le nombre du vol de véhicule a sensiblement diminué, passant de 151 en 1981 à 123 en 1982 alors que celui des crimes économiques a monté de 137 à 172.

Il n'en demeure pas moins que la note la plus étonnante de ce bilan de la criminalité pour la SQ de l'Estrie en 1982 reste le taux de solution de l'ensemble des délits: 44,6 % de crimes solutionnés.

Comité paritaire de la coiffure Demande d'enquête présentée au Conseil des ministres

SHERBROOKE (GF) — La demande d'enquête sur le Comité paritaire de la coiffure, requête formulée il y a quelques mois par le comité paritaire de l'automobile, vient d'entrer dans sa phase finale.

C'est en effet aujourd'hui que le sujet devrait être abordé au Conseil des ministres si le déroulement de cette réunion permet le respect de l'ordre du jour prévu.

Le sujet sera présenté par le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette qui, explique-t-on à son cabinet, a mis fin à sa période de réflexion et a arrêté un décision.

Toutefois, il est impossible de connaître la nature de cette position ministérielle. Il faut, bien sûr, attendre la décision du Conseil des ministres et, le cas échéant, le délai de dix jours nécessaires avant la publication de la décision dans la Gazette officielle.

A ce moment-ci, toutes les hypothèses de solutions demeurent plausibles. Le ministre recommandera une position pouvant aller du statu

quo à l'enquête ou la mise en tutelle. En fait, il existe une dizaine de solutions possibles.

Dans sa demande d'enquête, le Comité paritaire de l'automobile expliquait que des coiffeurs salariés légalement mais autonomes dans les faits ont réussi à remplacer des représentants de salariés au sein du comité chargé de voir à l'application du décret régissant l'industrie de la coiffure.

De plus, en octobre, les coiffeurs auraient demandé au comité paritaire une certaine tolérance quant aux heures d'ouverture avant de récidiver en novembre dans le but d'obtenir que le comité ferme les yeux sur certains articles du décret concernant les conditions de travail des coiffeurs.

carnet

King wellington

REDIGE EN COLLABORATION

Louis Faucher, le président du Bureau du tourisme et des congrès, décrit l'arrivée de Françoise Dunn en décembre au conseil d'administration comme "une sorte d'avant-cadeau de Noël". L'apport de Gérard Déziel a été "moins senti mais tout aussi intéressé".

Il arrive à Marcel Vachon de ne prononcer que quelques phrases à peine durant toute une journée... certains croient qu'il a atteint un haut degré de sagesse en mettant en pratique la règle voulant que le silence soit d'or, d'autres estiment qu'il s'agit là d'une pénitence de carême... le malheur c'est qu'il ne peut ouvrir la bouche pour s'expliquer...

Au chapitre des nominations, Guy Charest, directeur du service à la clientèle pour Bell Canada en Estrie, deviendra le directeur du service de la sûreté pour cette entreprise en région... c'est Gaétan St-Laurent, jusqu'à maintenant directeur du service de la réparation, qui assumera la relève...

Une pétition circule au sein de la division des enquêtes criminelles de la Police municipale afin que le surnom de "tigre" appartenant à Réal Charest soit changé pour celui de "lion"... c'est qu'il lui arrive, certain matin, de rugir à faire lever les plafonds...

John Norton est sage comme une image par les temps qui courent, à tel point qu'on ne trouve plus aucune anecdote à écrire sur son compte... il

mène une vie tellement exemplaire qu'il arrive qu'on parle de lui en disant "le saint homme"...

Le procureur Michel Ayotte croyait être fort en retard lorsqu'il s'est rendu à son bureau à 06 h. 15 après que son fils de 18 mois eut trafiqué le réveil-matin...

Me Jocelyn Rancourt, un ancien de la faculté de droit locale établi à Valleyfield, est en train de suivre les traces de son frère Jean-Pierre puisque c'est lui qui défendra la femme qui est soupçonnée d'avoir éventré une autre femme pour lui enlever son foetus...

Incidentement, Me Jean-Pierre Rancourt, suit les matches de kick-boxing à la grandeur du Québec en prévision du programme qu'il présentera bientôt lui-même à Sherbrooke...

Le bouc qui, à Lennoxville, a failli, d'un seul coup de corne, mettre fin à la ronde hebdomadaire de Pierre Ouellette voulait-il simplement renouer connaissance avec ce facteur ou bien en avait-il contre les dépliant qu'il distribuait...? Ses amis et ses compagnons de travail s'avouent incapables de répondre à cette question...

la tribune

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées. 1 an \$110,00, 6 mois \$70,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$15,00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$185,00, 6 mois \$100,00, 3 mois \$65,00, 1 mois \$25,00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

La Quotidienne

3 2 2 9

Numéro-boni: 369123

3 améliorations "absolument essentielles" à l'aéroport

Cap sur le ministre

... en cas de réponse évasive ou négative

par Léon Dion

SHERBROOKE — Le Comité administratif de l'aéroport de Sherbrooke croit "absolument essentiel" que Transports Canada apporte trois améliorations à l'aéroport dès cette année. Dans le cas d'une nouvelle réponse évasive ou négative, le Comité tentera de plaider sa cause auprès du ministre.

Parmi ses trois améliorations, deux sont encore problématiques en réalité.

Le Comité exige la réfection de la route d'accès. A ce propos, un haut-fonctionnaire de Transports Canada a déclaré récemment que l'appel d'offres sera lancé le plus tôt possible. Une lettre a confirmé d'autre part au député Irénée Pelletier que cette réfection se fera en '83.

Pour les deux autres améliorations, soit le recouvrement de la piste et la relocalisation du centre

d'information de vol, ce n'est malheureusement pas aussi clair.

Dans cette même lettre à M. Pelletier, le haut fonctionnaire de Transports Canada précise que le recouvrement de la piste est prévu au programme 1984-85, mais avec "avancement possible en '83".

Quant à la relocalisation du Centre d'information, cela se fera si les sommes nécessaires sont allouées à même des "budgets spéciaux". Donc, ce dernier élément est encore plus incertain.

Sur les trois améliorations attendues, une est acquise cette année, une autre sera réalisée mais fort probablement l'an prochain, et la troisième demeure un point d'interrogation.

Le Comité administratif de l'aéroport tient mordicus à ce que ces trois améliorations soient réalisées en '83, pour ne pas compromettre les chances de Sherbrooke d'accueillir de nouvelles entreprises dont les dossiers sont à l'étude. "Ca nous les prend en '83", de déclarer M. Wilfrid Morin, président, à propos de ces améliorations.

Un aéroport convenable, "c'est une condition parmi d'autres, mais c'est une condition importante", d'ajouter M. Morin. En temps et lieu, ce comité se dit capable de

faire la preuve devant le ministre que, sans aéroport adéquat, "Sherbrooke se coupera des possibilités" pour attirer ces entreprises. On tient à ne pas manquer une occasion d'embarquer dans le virage technologique. Les améliorations à l'aéroport prennent une importance grandissante dans ce contexte.

Hier midi lors d'une réunion, le Comité administratif de l'aéroport a décidé de donner jusqu'au 5 avril à l'administrateur régional pour le Québec de Transports Canada pour apporter des réponses supplémentaires. Le nouveau budget fédéral débute le 1er avril. On espère que d'autres sommes seront disponibles dans le nouveau budget, et c'est pourquoi on donne ce délai.

Si le 5 avril, Transports Canada



Les responsables de l'aéroport de Sherbrooke attendent anxieusement que le gouvernement fédéral améliore les installations. La piste a besoin d'un recouvrement, et le centre d'information de vol est situé trop loin.

(Photo La Tribune archives)

n'a pas répondu clairement oui aux trois demandes, le Comité engagera d'autres démarches.

Mais ce n'est pas une priorité pour cette année aux yeux du Comité.

Plus précisément pour le centre d'information de vol, on veut qu'il soit relocalisé dans un agrandissement de l'aérogare ou dans un nouveau bâtiment à proximité.

En décembre, le Comité avait eu des échanges verbaux avec les représentants du ministère, en présence du député de Sherbrooke, M. Irénée Pelletier, et du maire, M. Jean Paul Pelletier. La lettre du haut fonctionnaire était le premier document écrit donnant suite à ces échanges.

Mises à pied temporaires aux Travaux publics

SHERBROOKE (LD) — Le service des Travaux publics de la Ville de Sherbrooke a mis temporairement à pied ses derniers employés "temporaires" et huit employés permanents de moins de cinq ans d'ancienneté.

A la même époque l'an dernier, les Travaux publics auraient eu à leur emploi huit employés "temporaires", et n'avaient bien sûr mis à pied aucun employé permanent.

Malgré les apparences, les mises à pied saisonnières ne seraient pas plus fortes cette année. Les coupures de postes au sein de l'équipe des éboueurs ont amené des employés à se reclasser dans d'autres fonctions. En bout de ligne, par le phénomène de "bumping", des employés avec moins d'ancienneté ont été touchés. L'application de la méthode des chariots pour la cueillette

des ordures a entraîné la suppression de 18 postes d'éboueurs.

Par définition, les employés "temporaires" trouvent de l'emploi de façon saisonnière à la Ville de Sherbrooke. Après la fin des activités hivernales et avant le début des travaux printaniers, il y a toujours une période plus creuse. C'est l'été, au moment des vacances des employés permanents, que la ville embauche le plus grand nombre de "temporaires", jusqu'à 110 déjà. Elle embauche aussi un bon nombre d'étudiants.

La panne du 14 décembre

Hydro-Sherbrooke a "attendu"... pour éviter la facture

SHERBROOKE (LD) — Pour éviter une facture supplémentaire (reliée au phénomène de "surcharge") de l'Hydro-Québec, la société Hydro-Sherbrooke a attendu un délai supplémentaire d'environ 30 à 45 minutes pour rétablir le courant dans certains secteurs lors de la panne du 14 décembre dernier.

Lors d'une panne précédente en janvier 1981, l'Hydro-Sherbrooke avait dû payer quelque 20,000 \$ supplémentaires à l'Hydro-Québec parce que la consommation de pointe avait, lors du rétablissement, dépassé nettement le maximum habituel.

Hydro-Québec avait alors refusé d'effacer cette facture supplémentaire. Hydro-Sherbrooke s'était dit qu'on ne lui reprendrait plus.

C'est pourquoi, le 14 décembre, Hydro-Sherbrooke a agi avec prudence et attendu plus longuement pour rétablir le courant dans certains secteurs. On a posé ce geste uniquement à cause de l'attitude

précédente de Hydro-Québec.

On sait que la ville de Coaticook a réclamé de l'Hydro-Québec l'effacement d'une facture supplémentaire de 35,000 \$ parce que la pointe de consommation avait grimpé à un sommet inhabituel, durant quelques minutes, après du rétablissement du courant le 14 décembre. Cette fois, il semble que Hydro-Québec a accepté de renoncer à la facture supplémentaire.

Hydro-Sherbrooke n'a pas connu le même problème que Hydro-Coaticook en décembre. Mais certains abonnés ont dû attendre un peu plus longtemps.

Accusé du vol de 8,800\$

SHERBROOKE — Normand Vermette subira son enquête préliminaire le 12 avril sur une accusation de cambriolage d'une valeur de 8,800 \$ au domicile du secrétaire administratif à la mairie.

Il avait été cité hier devant le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Vermette, âgé de 31 ans, de Sher-

brooke, est inculpé du vol par effraction d'une collection d'argent, de videocassettes et de cassettes le 11 mars dernier.

Il a réclamé un procès devant un jury lors de sa comparution.

Le ministre public était représenté par Me Danielle Côté tandis que Me Jean-Pierre Rancourt assume la défense.

33 cambriolages: coupable

SHERBROOKE — Le juge Luc Trudel de la Cour des sessions de la paix a demandé un supplément de rapport présentiel au sujet de Daniel Goulet qui s'était reconnu coupable de 33 cambriolages dans la buanderie de conciergeries entre septembre et décembre 1981.

Il s'est ainsi rendu à la demande du défenseur Conrad Chapdelaine qui avait plaidé que son client a bien changé depuis qu'il avait écopé d'une peine de six mois de détention en 1982 pour une vingtaine d'infractions semblables.

Le juge Trudel a reporté à 18 mai la sentence de Goulet, âgé de 18 ans, de St-Marc-sur-Richelieu.

Le procureur Michel Ayotte avait soumis qu'il ne peut expliquer pourquoi toutes les plaintes n'avaient pas été portées en même temps.

Me Chapdelaine a représenté que son client avait été référé après son élargissement à la source et placé dans un foyer d'accueil où il est bien intégré.

Il a dit qu'un complément de rapport avant sentence permettrait au tribunal de mieux apprécier la nouvelle situation sociale de Goulet.

Accusé d'effraction à l'école

SHERBROOKE — Rénauld Lemire subira vendredi son enquête pour remise en liberté à la suite de son arrestation hier pour effraction à l'école Marymount, à Sherbrooke.

Il avait été traduit hier devant le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Lemire, âgé de 26 ans, de Montréal, a opté pour un procès devant un jury.

Le procureur Danielle Côté s'était objecté à la remise en liberté du prévenu et le défenseur Marc Montplaisir entend faire entendre des témoins dès vendredi.

Faits divers

• Vandalisme et vols

SHERBROOKE — Deux incidents comportant vandalisme et vols ont été perpétrés dans la nuit de mardi à mercredi, dans le quartier-est, à Sherbrooke.

D'abord dans les locaux du Centre des services sociaux de l'Estrie, au 30 nord de la 13e avenue, des individus ont multiplié les dommages en passant d'un local à un autre pour voler de menus objets et de petites sommes d'argent puis finalement ils ont quitté les lieux avec une poignée d'enregistrements de véhicule... à bord de deux vé-

hicules volés au même endroit, deux Pontiac Acadian dont la valeur totale serait de 12 000 \$.

Il y a eu autres fouilles, actes de vandalisme et vols au cours de la même nuit, à l'école Eymard, rue Kennedy.

Après avoir pénétré avec effraction dans l'école, les malfaiteurs ont visité toutes les classes, vidé tous les tiroirs et aspergé le mur d'un couloir avec de la gouache. Ils ont également emporté avec eux un appareil-photo, un chronomètre et une petite somme d'argent.

• Fumée s'échappant de la toiture

SHERBROOKE — Une fumée suspecte s'échappant de la toiture du 148 de la rue Sanborn a nécessité l'intervention des pompiers de la caserne 1 du Service d'incendie de Sherbrooke.

Après avoir mené des vérifications depuis l'entreeit jus-

qu'au sous-sol, les pompiers ont porté leur regard vers le chauffe-eau à l'huile qui aurait pu engendrer cette fumée.

Ils ont quitté les lieux après avoir demandé aux occupants de faire vérifier l'appareil. La sortie a duré de 12h38 à 13h03.

• Pour éviter de se faire ramoner

SHERBROOKE — Pour empêcher que les gens ne se fassent "ramoner" le portefeuille, le lieutenant Léopold Bourque du département de Prévention, au Service d'incendie de la ville, leur rappelle qu'il n'y a qu'un seul ramoneur possédant un permis d'opération dans les limites de la ville.

Il a cru bon de faire ce rappel puisque des "faux frères" feraient du ramonage à gros prix.

"Les citoyens ne doivent pas se gêner pour demander à voir le permis de celui qui se présente à leur domicile, ça pourrait leur éviter une surprise désagréable."

En émettant ainsi un seul permis d'opération, la Ville peut contrôler plus facilement la qualité de travail du ramoneur et pour les citoyens, c'est une garantie non seulement de qualité mais de protection contre tout incident ou délit.

• Sortie plus rapide que l'entrée

SHERBROOKE — Il y a tout lieu de croire que les cambrioleurs qui ont forcé leur entrée dans l'école Marymount de la rue Buck, au cours de la nuit de mardi à mercredi, ont quitté les lieux plus vite qu'ils n'y sont venus.

Le déclenchement du système d'alarme les a pratiquement obligés à "traverser" une vitre qu'ils n'avaient que légèrement abîmée pour assurer leur introduction dans l'école.

Quelques minutes plus tard, deux patrouilleurs qui sillonnaient les rues du secteur à la recherche de suspects ont intercepté deux individus, un adulte

de 26 ans, originaire de Montréal et un mineur de 16 ans.

Lors de cette vérification, les policiers ont noté certains indices leur permettant de croire que ces deux promeneurs nocturnes avaient perpétré l'introduction avec effraction dans l'école du quartier nord. On ignore si c'est parce que les policiers avaient découvert des éclats de verre dans le creux de leurs oreilles.

Toujours est-il qu'ils ont été conduits au quartier général où le policier-enquêteur Jean-Pierre Rodrigue a complété le dossier.

• Une "vente" à son goût

SHERBROOKE — Un consommateur qui avait décidé que c'était jour de vente au magasin Sears du Carrefour de l'Estrie a dû en quittant le commerce, passer par le quartier général de la Police municipale avant de rentrer chez lui.

C'est que mi-honnête mi-voleur, il avait enlevé l'étiquette

du prix d'un item et l'avait remplacée avec une étiquette indiquant un prix passablement plus bas. Il était donc prêt à payer mais pas à n'importe quel prix.

Ce procédé qui s'apparente au vol à l'étalage mais qui est une fraude le conduira un de ces jours en Cour des sessions de la paix.

• Plomb... pas tout à fait accidentel

SHERBROOKE — Le livreur d'épicerie qui a été atteint d'un plomb au front, samedi dernier, rue Ledoux, dans le canton d'Ascot, aura été victime d'un geste prémédité et non accidentel.

Du moins c'est la conclusion à laquelle l'agent-enquêteur Robert Ferland de la SQ de Sherbrooke en est arrivé après avoir interrogé le suspect, un mineur,

qui avait visé en direction du livreur.

A la décharge de l'adolescent, on doit préciser qu'il aurait seulement eu l'intention de faire peur au livreur en dirigeant son arme à air vers une boîte et en tirant... mais le livreur se penchait au même moment pour ramasser la boîte et il est devenu la cible, recevant le plomb au front.

Trouvé au pied d'une fenêtre ouverte

SHERBROOKE — Pierre Courchesne a été remis en liberté surveillée pendant deux ans pour une effraction à l'école Camirand où la police avait trouvé sa bicyclette en pleine nuit au pied d'une fenêtre ouverte.

Le défenseur Marc Montplaisir avait plaidé que son client ne pouvait expliquer son geste si ce n'est

qu'il avait fait le tour de la bâtisse mais n'a rien pris.

Courchesne, âgé de 24 ans, de Sherbrooke, n'a jamais eu de délégués avec la justice avant cet incident remontant au 31 août.

Il avait comparu devant le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

15.808 personnes ont participé à date

A LA GRANDE PROMOTION

"Jouez"aux Cartes"

organisé par

CHAUQUE SEMAINE
\$175
en argent
répartis entre sept
(7) gagnants.

la tribune

et les marchands participants.

Et à la fin du concours, tous les gagnants (63) participeront au tirage final du

GROS LOT de **\$1500**

1er prix 1000
2e prix 250
3e prix 250

Voici les noms des gagnants depuis le début du concours:

Semaine du 10 au 15 janvier inclus			
Mme Jeannette Labian, 100 nord, 10e Avenue, Sherbrooke	Mme Claire Fontaine, 925, rue Massonneuve, Magog	Mme Léonard St-Hilaire, 701, rue McManay, App. 3, Sherbrooke	Mme Ginette Langlais, C.P. 18, Deauville
\$100	\$50	\$5	\$5
Mme Charles Desjais, 85, rue Richard, Rock Island	M. Jean-Marc Bégin, 4, rue De Billy, Victoriaville	Mme Denise Fortin, 111, 8e Avenue, Windsor	
\$5	\$5	\$5	
Semaine du 17 au 22 janvier inclus			
Mme Lise-F. Rouleau, 1940, rue Chagnon, App. 4, Sherbrooke	Mme Laura Prévost, 384, 2e Avenue, Weedon	Mme Chantal Couture, 1810, chemin Galvin, Fleurimont	Mme Johanne Dupuis, 215, rue Aubin, East Angus
\$100	\$50	\$5	\$5
Mme Florian Turmel, C.P. 58, St-Adolphe-de-Dudswell	M. Alain Breton, Lime Ridge	Mme Rose-Alice Coutu, C.P. 3, St-François-Xavier-de-Brompton	
\$5	\$5	\$5	
Semaine du 24 au 29 janvier inclus			
M. Laurent Tardif, 100, rue Bernier, East Angus	M. Richard Guillemette, 2715, rue Portland, App. 4, Sherbrooke	Mme Noëlla Gervais, 515, rue Lemay, Coaticook	Mlle Lynda Lambert, 226, 10e Avenue sud, Sherbrooke
\$100	\$50	\$5	\$5
Mme Denise Beaujeu, C.P. 77, 211 Ménard, Deauville	Mme Thérèse Blanchard, 110, boul. St-François nord, App. 109, Sherbrooke	Sr Marguerite Bourdon, 1820, Galt ouest, Sherbrooke	
\$5	\$5	\$5	
Semaine du 31 janvier au 5 février inclus			
Mme Thérèse Goulet, C.P. 115, St-Denis-de-Brompton	Mme Diane Giguère, 174, rue St-David, East Angus	M. Armand Cloutier, 777, rue Lefebvre, Thetford Mines	Mme Rita Salvas, 156, rue Lapointe, Drummondville
\$100	\$50	\$5	\$5
Mme Maryse Cloutier, R.R. 2, Magog	M. René Beaujeu, 319, rue Gosselin, Wotton	Mme Cécile R. Blais, 370, rue Auger, App. 4, Sherbrooke	
\$5	\$5	\$5	
Semaine du 7 au 12 février inclus			
Mme Fernand Royer, 50, rue Eastview, Cookshire J0B 1M0	Mme Lauriat Rouleau, 167, rue Bibeau, Cookshire J0B 1M0	Mme Yolande Gagnon, 125, 11e Avenue, Drummondville J2B 2X5	Mme Gisèle Ferland, 2355, rue Verdun, Sherbrooke, J1K 1X7
\$100	\$50	\$5	\$5
Mme J.-d'Arc Lamontagne, 110 nord, boul. St-François, app. 205, Sherbrooke, J1E 3H6	Mme Monique Brunau, R.R. 4, Cookshire, J0B 1M0	Mme Maçon Plourde, 120, rue Léger, Sherbrooke, J1L 1L8	
\$5	\$5	\$5	
Semaine du 14 au 19 février inclus			
Mme Jacqueline Samson, 500, rue Principale, L'Avenir, J0C 1B0	Mme Dorothy Breton, R.R. 1, Route 255, St-Adolphe-de-Dudswell, Magog	Mlle Estelle Label, 1165, rue Jopins, Drummondville, J2B 4X8	Mme Madeleine Dubois, Route 143, Box 575, Windsor, J1S 2L5
\$100	\$50	\$5	\$5
Mme Madeleine Lévesque, C.P. 239, Deauville, J0B 1N0	Mme Marthe Desrochers, 1690, rue Ledoux-Crescent, app. 55, Sherbrooke, J1H 3W8	Mme Lucille Gardner, 228, rue St-Roch, Disraeli, G0N 1E0	
\$5	\$5	\$5	
Semaine du 21 au 26 février inclus			
Mme Camille Laramée, 504, rue Lemay, Coaticook	Mme Ghislaine Cloutier, R.R. 1, Weedon	M. Frank Gilbert, 155, rue St-David, C.P. 794, East Angus	Mme Noëlla Lamontagne, 483, rue Jassin, Coaticook
\$100	\$50	\$5	\$5
Mme Louise Boucher, 121, rue Morris, App. 2, Sherbrooke	M. Germain David, 1620, rue Denauff, Sherbrooke	Mme Agnès Boisvert, Ste-Edwige, Comté Compton	
\$5	\$5	\$5	
Semaine du 28 février au 5 mars inclus			
Mme Lumina Daudelin, 1193, rue Craig, Sherbrooke	Mme Cécile Lapierra, R.R. 2, chemin des Pères, Magog	Mme Annette Deslandes, C.P. 794, St-David, Magog	M. Gérald F. Smith, 95, rue Bellevue, Sherbrooke
\$100	\$50	\$5	\$5
Mme Armand Tardif, 153, rue St-Gérard, East Angus	Mme Robert Bourque, 444, rue Gingras, Magog	Mme Florian Turmel, C.P. 58, St-Adolphe-de-Dudswell	
\$5	\$5	\$5	87702

École alternative: Jean Lauzon se dit reconnaissant et Le Clerc en colère

SHERBROOKE — M. Jean Lauzon, parent qui pilotait le projet de l'école alternative, s'est montré reconnaissant envers le conseil des commissaires par suite de la décision rendue au sujet de la réalisation du projet au moment où les circonstances le permettent.

"Il y a un an et demi que nous travaillons à ce projet, dit-il; nous sommes là pour rester le temps qu'il faudra pour le concrétiser."

Remerciant les commissaires, qui, dit-il, se sont montrés sensibles au projet, M. Lauzon a offert sa collaboration ainsi que celle des parents qui visaient la création d'une école alternative tout au long

fois d'attendre, possiblement encore un an!"

M. Le Clerc juge que les parents ont maintenant les mains liées



Roger Le Clerc

des démarches que pourrait faire la commission scolaire en vue de cette réalisation.

Roger Le Clerc

Pour sa part le commissaire démissionnaire Roger Le Clerc juge: "C'est scandaleux! On a fait attendre les parents pendant trois mois et on leur demande encore une

par la suspension de la décision du conseil des commissaires de la CSCS et qu'ils sont, à toute fin pratique, voués à l'inaction, incapables d'agir. "Il faudrait que les parents se rendent compte de cela, qu'ils protestent", lance M. Le Clerc en disant qu'il est important que le Livre blanc soit appliqué le plus tôt possible et que les commissaires disparaissent pour laisser aux parents des écoles le pouvoir de décider. "On a ici un exemple concret de parents impliqués et qui apportent un véritable projet éducatif bien

structuré et les commissaires leur en refusent la réalisation."

M. Le Clerc juge que plusieurs commissaires sont farouchement opposés au projet de l'école alternative, et il appuie ce jugement en d'autres sur le rejet de la proposition de M. Gérard Prince, qui voulait donner suite aux démarches entreprises par les parents de l'école alternative pour septembre prochain. Pourtant, dit-il, quand vient le temps d'énoncer de beaux principes tout en évitant de répondre aux besoins signalés, les

commissaires sont d'accord. Et c'est ainsi que M. Le Clerc comprend la résolution finalement acceptée par le conseil des commissaires, sur proposition de Mme Michèle Mugnier, à l'effet d'accepter le principe et de reporter la réalisation au moment où la CSCS disposerait de l'argent nécessaire dans son budget annuel ou au moment où le ministère accorderait des allocations particulières pour le projet.

"Nous venons de refuser dans une première proposition le projet de l'école alternative,

dit M. Le Clerc, puis, dans un deuxième, nous demandons au gouvernement de s'engager dans cette réalisation!" L'ex-commissaire Le Clerc trouve le geste inconséquent et juge que le conseil des commissaires a une fois de plus résolu de remettre la patate chaude entre les mains du ministère de l'Éducation, comme ce fut le cas pour l'embauche d'un professeur supplémentaire à l'école Champlain. "Les commissaires sont incapables de prendre leurs responsabilités", dit-il.

De la CSCS, M. Michel Ellyson, "on peut être en faveur d'un projet sans toutefois pouvoir trouver les fonds pour le réaliser", comme ce fut le cas pour les maternelles de quatre ans, que la CSCS a décidé de ne plus financer faute de fonds. "Pour moi, dit-il, c'est encore plus que de faire progresser la pédagogie qu'il faut faire; il faut favoriser l'éducation des enfants; il faudrait se montrer capable de rester même quand on se trouve dans une situation difficile. On ne peut abandonner dès qu'on rencontre des difficultés."



Brian a un problème de boisson.
Brian souffre d'insuffisance rénale. Une maladie qui gonfle son petit corps de substances toxiques. Sa vie dépend de traitements de dialyse qui purifient son sang. Brian a besoin d'un rein. Mais, la réussite de greffes et la prévention des maladies rénales coûte très cher. Vous avez les reins solides? Lutte avec nous. Pour donner à la Fondation appelez sans frais au 1-800-268-7742, opératrice #77.

LA FONDATION CANADIENNE DES MALADIES DU REIN
Vous avez les reins solides? Lutte avec nous!
8861

Bromptonville hôtesse du village culturel

BROMPTONVILLE (PR) — Du 7 au 10 juillet prochains, la ville de Bromptonville sera l'hôtesse du village culturel de l'Estrie, dont le thème sera cette année "Le bénévolat, on connaît ça".

Au cours d'une conférence de presse organisée hier à l'hôtel de ville de Bromptonville, d'ailleurs été signé le protocole d'entente intervenu entre la municipalité, le comité organisateur du village, et le conseil d'administration du village culturel de l'Estrie.

Septième ville à accueillir le village, on a eu précédemment Sherbrooke, Danville, Lac Mégantic, St-Adolphe, Racine et Barnston, la ville-hôtesse a

les activités qui se dérouleront au cours de ces quatre jours. On s'attend à ce qu'une centaine de bénévoles de Bromptonville s'impliquent dans ces différents comités. Et pour toute la région, on compte que cinq à 600 bénévoles viendront apporter leur concours lors de la tenue du village.

Le village culturel version 1983 se déroulera rue Notre-Dame, dans les garages prêtés par les résidents de la rue, et la grande scène logera au Parc Gagnon.

La mise sur pied de cette initiative nécessitera selon le prévi-

sions du comité organisateur un budget de \$ 9,050 qu'on espère pouvoir financer entièrement. A cet effet, on mettra en vente à travers l'Estrie un porte-clé, en plus de compter avec la commandite de même qu'avec un don de 1,500 \$ de la municipalité.

L'idée de la mise en marché de ce porte-clé a d'ailleurs été suggérée par une étudiante, France Blain, à qui le maire de Bromptonville M. Clément Nault a remis une épinglette aux armoiries de la ville.

Même si les préparatifs sont encore trop peu avancés pour que l'on puisse donner un échantillonnage des activités qui se dérouleront pendant le village, la présidente à néanmoins laissé miroiter des ateliers d'artisanat qui renouvelleront le genre et des spectacles variés.



La présidente du comité organisateur du village culturel Gisèle Bergeron, Yannick Cauchon président du Conseil d'administration et le maire de Bromptonville Clément Nault signent le protocole d'entente pour la tenue du village culturel à Bromptonville.

ment Nault signent le protocole d'entente pour la tenue du village culturel à Bromptonville.

La fête de St. Patrick assombrie par les troubles qui sévissent en Irlande

par Yvon Rousseau

SHERBROOKE — Les troubles sanglants, qui se poursuivent en Irlande, affectent beaucoup la communauté irlandaise, qui vit dans la région de l'Estrie, à l'occasion de la fête nationale de ce peuple, le 17 mars.

"Je me suis rendu dans mon pays, il y a vingt-cinq ans, pour y visiter ma mère et ma famille, de commenter M. Patrick Cassidy, de Cookshire, et j'en serais revenu après seulement 24 heures, en voyant ce qui s'y passait!"

M. Cassidy, alors parti pour un voyage de six semaines en Irlande, faisait allusion à la guerre intestine qui ravage ce pays.

Le jour de la St. Patrick, le 17 mars, M. Cassidy arbore une chemise verte et une cravate verte et il participe aux festivités, marquant la fête nationale des Irlandais.

Né en Irlande et très fier d'être Irlandais, M. Cassidy, maintenant

pour un grand nombre de Sherbrookoises, l'église St. Patrick était le temple des Irlandais". L'abbé Brault a précisé que cette église est celle de la population anglophone de Sherbrooke et non uniquement celle des Irlandais.

"Vous savez, dit-il encore, qu'il y a beaucoup moins d'Irlandais à Sherbrooke". "Ce n'est pas comme il y a une quarantaine d'années", conclut-il.

Le curé de St. Patrick explique que les Irlandais se sont mariés à des Canadiens-français ou à des personnes d'autres nationalités, ce qui fait que plusieurs se sont intégrés dans une autre communauté ethnique.

Ce sont d'ailleurs les Irlandais qui ont été à la base de l'établissement de la première église anglophone catholique à Sherbrooke.

Une soirée traditionnelle soulignera la fête nationale des Irlandais, à l'église St. Patrick, cette semaine.

Respect de la tradition

Enfin, Mme Teresa MacLeod, de Bury, qui opère le Centre d'accueil St. Paul, pour personnes âgées, dans cette petite municipalité, tient au respect des traditions de la St. Patrick.

Le centre d'accueil est agréablement décoré de trèfles verts et un gâteau en forme de trèfle, et vert, sera servi aujourd'hui, jour de la fête nationale des Irlandais.

Fille de la famille Weir, de Bromptonville, où elle est née, Mme MacLeod, considère la St. Patrick comme un grand jour, comme la fête nationale de son peuple d'origine.

Samedi de la semaine dernière, une fête typiquement irlandaise soulignait la fête nationale, à Bury.

Cette bonne Irlandaise rappelle l'envoi des cartes traditionnelles de bons vœux, à l'intérieur de la colonie irlandaise. Elle souligne l'événement aujourd'hui par une petite réception, qui coïncide avec l'anniversaire de naissance d'une de ses amies.

"Il en ressort qu'il y a deux groupes de personnes, quand il est question d'Irlandais: les Irlandais et ceux qui voudraient être Irlandais", dit-elle.

Demande de démission du principal de Bishop: Nicholl pas pressé

SHERBROOKE — "Une telle décision ne se prend pas à la hâte. J'ai l'intention de prendre un certain temps pour analyser la situation."

C'est la réponse que rendait hier le principal de l'université Bishop, M. Christopher Nicholl, à qui le conseil de faculté a demandé de démissionner par suite d'une altercation touchant le renouvellement du mandat du doyen Karl Kuepper.

Le Dr Nicholl dit qu'il lui est difficile de juger de la situation quand les 73 membres du conseil de faculté ont été consultés par lettre après Noël, sur le renouvellement du mandat du doyen, le Dr Karl Kuepper et que la majorité s'est prononcée en faveur du renouvellement du mandat, alors qu'en assemblée cette semaine, ils se sont prononcés majoritairement contre le renouvellement. M. Nicholl note d'ailleurs que ce nouveau vote s'est fait à main levée et que cette façon de procéder comporte des inconvénients que le scrutin secret évite. De plus, le principal rappelle que 42 membres seulement étaient présents sur les 73 membres que compte le conseil de faculté.

C'est sur la base du vote par lettre, ayant rejoint un plus grand nombre de membres et comportant les avantages du scrutin secret, que le principal Nicholl a recommandé au comité exécutif de l'université Bishop le renouvellement du mandat du doyen.

M. Nicholl dit avoir formulé sa recommandation à l'exécutif en mentionnant le fait que le sénat de l'université, autorité suprême en matière académique, s'était prononcé contre le renouvellement, mais M. Nicholl disait aussi à l'exécutif qu'il croyait la position du sénat erronée.

De toute façon, croit le Dr Nicholl, le comité exécutif est l'autorité qui doit de prononcer sur cette question et c'est lui qui a pris, de fait, la décision, et non pas le principal.

Selon M. Christopher Nicholl, l'actuel conflit consiste en une guerre de pouvoir qui se déroule sur le campus depuis près de 10 ans. Entre autres, dit-il, le conseil de faculté voudrait bien avoir un pouvoir relatif au choix du doyen et du principal.

Faible menace pour la santé

SHERBROOKE — Les produits chimiques déversés par Hydro-Québec dans les couloirs empruntés par ses lignes à haute tension, dans le but de détruire les plantes et les arbrisseaux, ne présentent qu'une menace très faible pour la santé.

Telle est la conclusion qu'un chimiste attaché au service de l'écologie de la société d'État, M. Louis Varfalvy, affirme avoir tirée d'une analyse des produits chimiques utilisés à cette fin et d'un examen des méthodes d'épandage auxquels Hydro-Québec a recours.

Selon l'homme de science, aucun produit chimique n'est épandu dans les couloirs empruntés par les lignes à haute tension sans qu'un inventaire complet des espèces végétales dont la destruction est projetée ou dont la croissance doit être freinée n'ait été dressé. De plus, avant de porter son choix sur un

produit chimique particulier, Hydro-Québec tient compte de la nature et de la vocation du terrain et elle pèse les avantages et les désavantages d'un épandage. Elle prend aussi en compte de s'assurer que les produits chimiques qui seront utilisés ne pollueront ni l'air, ni l'eau, ni le sol, et qu'ils n'auront aucun effet néfaste, à brève échéance comme à longue échéance, sur la faune et sur la flore.

M. Varfalvy souligne enfin qu'aucun produit chimique n'est épandu dans le voisinage immédiat d'un cours d'eau, d'un pâturage, d'un champ ensemencé de fourrages ou de céréales ou à proximité d'une résidence.

L'étude menée par l'homme de science avait été réclamée en décembre par le Conseil régional de développement de l'Estrie.



Mme Teresa MacLeod, de Bury, a décoré sa maison de trèfles verts, à l'occasion de la fête nationale des Irlandais. Elle respecte la tradition, à l'occasion de la St. Patrick.

âgé de 75 ans, s'est installé au Canada en 1930. "Je suis maintenant un Canadien", de commenter cet homme encore bien portant pour son âge.

Moins d'Irlandais

Par ailleurs, l'abbé Paul Brault, curé de la paroisse St. Patrick, de Sherbrooke, a également déploré les luttes internes qui baignent l'Irlande de sang.

"Pendant un long moment, dit-il,

CHLT TV
Lundi au vendredi 18 h 00

Le Monde

la tribune

SAMEDI, LE 19 MARS 1983

N'oubliez pas de réserver votre copie en vous adressant au service du Tirage de La Tribune.
566-6353

Godin lance un appel aux anglophones

par Gilles Dallaire
LENNOXVILLE — "Je ne demande pas aux Québécois de langue anglaise de comprendre ou d'endosser les aspirations des Québécois de langue française. Je ne leur demande que de faire montre d'un peu de

cette maison d'enseignement a été le théâtre, hier. Selon lui, un attachement profond au Québec, attachement qui, dans certains milieux, confine à la passion, peut être perçu au sein de cette communauté et c'est sur cet attachement que doivent être

ciemment peut-être, le Québec de demain", a déclaré le ministre qui a avoué qu'il lui arrive fréquemment de consulter les chefs de file de la communauté de langue anglaise implantée dans cette région quand il désire connaître la réaction que telle ou telle mesure suscite

toyen de langue française. "Dans le village global dont rêvait Marshall McLuhan, la langue anglaise sera le véhicule de communication entre les humains et les satellites artificiels et même les banques de données créées par les sociétés multinationales. Personne ne peut toutefois affirmer avec certitude que la langue française aura un jour droit de cité dans cet univers. Peut-être... Telle est la réponse

évasive qui est donnée à qui pose la question. Pourquoi? Parce que tout Québécois de langue anglaise tire, consciemment ou inconsciemment, avantage de l'appui de deux cent millions de personnes qui s'expriment dans cette langue alors que son concitoyen de langue française n'a que ses institutions politiques pour le protéger contre l'assimilation", de soutenir le ministre.

Au cours des échanges qu'il a eus avec son auditoire à l'issue de son allocution, M. Godin a été pris à partie par quelques-uns de ses interlocuteurs, notamment par un professeur qui lui a rappelé qu'en octobre 1970 il avait été emprisonné pendant une dizaine de jours,

sans qu'aucune accusation ne soit portée contre lui, et qu'il avait, par la suite, parcouru le Canada dans le but d'attirer l'attention de ses compatriotes de la langue anglaise sur la violation des droits des prisonniers politiques par le gou-

vernement canadien. Aux reproches de son interlocuteur qui affirmait que la loi des mesures de guerre et la loi 111 étaient un peu comme bonnet blanc et blanc bonnet, et qui lui faisait grief d'avoir cautionné les sanctions que porte cette loi, il a rétorqué que les fourgons cellulaires de la Sûreté du Québec

étaient fort différents des blindés des forces armées canadiennes. Le colloque réunissait des historiens, des écrivains, des artistes, des hommes d'affaires, des sociologues, des étudiants et des délégués d'organismes voués à la préservation de la langue et de la culture anglaises dans l'Estrie.



Le ministre responsable des communautés culturelles, M. Gérald Godin, a livré son message à une centaine d'auditeurs rassemblés à l'université Bishop's, à l'issue d'un colloque axé sur l'histoire politique et culturelle de la communauté québécoise de langue anglaise.

sympathie envers une communauté linguistique qui, par son attachement à sa langue et à sa culture, a su faire échec à l'assimilation." Tel est le message que le ministre responsable des communautés culturelles, M. Gérald Godin, a livré à une centaine d'auditeurs rassemblés à l'université Bishop's, à l'issue d'un colloque axé sur l'histoire politique et culturelle de la communauté québécoise de langue anglaise dont

fondés les liens qui l'unissent à la communauté de langue anglaise. **Attachement** "Cet attachement est particulièrement sensible en Estrie, comme si cette région où les relations que les deux communautés entretiennent entre elles sont empreintes d'une sérénité et d'une sagesse inconnues ailleurs était, en quelque sorte, le laboratoire social où est façonné, incons-

dans le milieu anglophone. Tout en invitant tous les Québécois, quelles que soient leur origine ethnique, leur langue ou leurs croyances, à faire preuve de respect les uns envers les autres et à préférer le compromis à l'affrontement, il a affirmé qu'un Québécois de langue anglaise qui a vu le jour et a grandi à Lennoxville dispose, malgré les apparences, d'atouts dont ne dispose pas son conci-



Gérald Godin, ministre responsable des communautés culturelles, a été pris à partie par quelques-uns de ses interlocuteurs.



ÉNERGIE

C.E.G.E.P.
Pav. 2
Local 53284

— être à l'intérieur de soi
— attirer ce qui est bon pour soi
— c'est dans le 90% non-développé du cerveau qu'ils ont concentré leurs efforts
— c'est le fruit de leur savoir et de leurs vérifications

4 CONFÉRENCES

Vend. 19 mars, 20 heures
Sam. 19 mars 13h et 19h
Dim. 20 mars, 13h

563-6570

COÛT TOTAL \$55
CHAQUE CONFÉRENCE \$15

INSCRIPTION SUR PLACE

RE.: Livre ALPHA ET OMEGA
Les Éditions Photon par G. Vincolette

Grands projets pour le centre-ville de Magog

MAGOG (GP) — La revalorisation du centre-ville pourrait s'effectuer de façon spectaculaire si tous les projets mis de l'avant par l'Association du centre-ville de Magog (ACVM) voient le jour. Ces projets visent à faire de la rue Principale une artère commerciale dynamique, où la population locale et les touristes seraient attirés par une ambiance plus chaleureuse que celle qu'ils trouvent actuellement grâce à des aménagements divers. Parmi les principales infrastructures que les membres de l'Association souhaitent voir installées avec le concours du conseil municipal, on retrouve des boîtes à fleurs qui pourraient orner les parcmètres et les nombreux poteaux électriques, de nouvelles décorations de Noël, des trottoirs aménagés pour les personnes handicapées qui se déplacent en chaise roulante, et des emplacements de station-

nement réservés aux véhicules de personnes handicapées. Le principal projet de l'ACVM concernerait le réaménagement de la rue Principale et la construction future d'un stationnement à deux étages, dans le centre-ville. Ces travaux devraient, selon l'association, être réalisés de concert par ses membres et le groupe des ingénieurs municipaux. Les autres objectifs de l'association visent à améliorer la communication entre les membres et à doter l'organisme d'une permanence qui assurerait la continuité du travail à accomplir dans le futur. "Le but de l'ACVM n'est pas de devenir un concurrent du centre commercial situé à l'entrée de la ville (les Galeries Orford) mais plutôt d'être un regroupement d'organismes conjointement forts qui attireront chez nous des acheteurs et des visiteurs de toute la région" précise M. Gaby Lachance, président de l'association.

s'est engagé à lui verser recevra une somme de 104,130 \$. Quant à la municipalité d'Audet à qui une subvention de 356,080 \$ a été promise, elle recevra un montant de 44,695 \$. La subvention que touchera la municipalité de Fontainebleau sera plus modeste: en sus de la somme de 7,428 \$ qui lui a été promise, elle touchera un montant de 1,871 \$ qui, selon un porte-parole du ministère des Affaires municipales, devrait être suffisant pour lui permettre de faire face à l'augmentation du coût des travaux qu'elle projette.

Trois municipalités se partagent 150,696 \$

SHERBROOKE — Trois municipalités de l'Estrie se partageront une somme de 150,696 \$ qui leur sera versée dans le cadre du programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc parrainé par le ministère des Affaires municipales. Elles toucheront ces subventions parce que le coût des travaux dont l'exécution a été entreprise ou est projetée sera supérieur au coût qui avait été prévu au moment où ont été préparés les devis. La part du lion ira à la municipalité de Wottonville qui, en sus de la subvention de 1,791,636 \$, que le ministère des Affaires municipales

secret, les travailleurs de l'endroit ont indiqué leur préférence à l'endroit de la Fraternité, délaissant ainsi la Confédération des syndicats nationaux (CSN) qui désirait les représenter. L'usine emploie quelque 377 travailleurs; six d'entre eux ne se sont pas prévalus de leur droit.

La FTQ l'emporte

LAC-MEGANTIC — Les employés de l'Industrie Manufacturière Lac-Mégantic sont demeurés fidèles à la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique (FTQ) en renouvelant une accréditation syndicale vieille maintenant de 25 ans. En effet, à l'occasion d'un vote

Inc. qui dessert Drummondville et Magog; Beauce-Vidéo Ltée; Télé-câble de St-Hyacinthe; Thetford Vidéo Inc. et Transvision Granby-Cowansville.

TVEC présent en région

SHERBROOKE — Le réseau de TV payante TVEC a conclu hier des ententes avec cinq réseaux de câblodistribution de la région des Cantons de l'Est. Ce sont Câblestrie

meubles prestige

Chez **J.H. Morin & Fils Lée**

nous avons les PRIX vous avez le CHOIX

Vente

12

mois sans intérêt

Profitez donc de cette occasion pour vous procurer les meubles et appareils électriques, téléviseurs ou systèmes de son que vous désirez depuis longtemps. Cette offre est valable sur toute la marchandise en inventaire dont la plupart des articles sont déjà réduits de 10, 20, 30% et même plus.

Pourquoi encaisser vos placements? Prenez 12 mois pour payer SANS INTERET et jouissez de vos meubles immédiatement.

25% d'acompte exigible sur meubles, 50% exigible sur téléviseurs, appareils électriques ou systèmes de son. Le solde réparti en 12 versements.

Pas de taxe sur les meubles, cuisinières et réfrigérateurs

Exemple: achat de meubles	\$1000
25% d'acompte	250
Solde	750
12 mois sans intérêt	nil
12 versements de \$62.50 =	\$750

• Un achat d'au moins \$300. est requis

Cette vente commence jeudi le 17 mars, pour une période de temps limitée.

Compcept

79, rue St-Georges, WINDSOR (819) 845-2734

la tribune

l'amiante, le centre du québec, les bois francs

...en bref

L'Amiante

• Grégoire sur la sellette

BLACK-LAKE (MC) — Invitant le gouvernement du Québec à contribuer financièrement à la survie de leur organisme, les dirigeants du Comité des chômeurs de la SAL ont ridiculisé à nouveau les accusations lancées à l'Assemblée nationale le 9 mars par le député Grégoire. Faisant écho au "vidage" de son bureau par des manifestants, M. Grégoire avait notamment déclaré que "le président et le vice-président du comité des chômeurs étaient subventionnés par le fédéral pour faire de la sédition."

Bobine magnétoscopique à l'appui, le président du Comité des chômeurs, M. Danny Lessard, a établi un parallèle entre les propos du député Grégoire et le cheminement du Comité des chômeurs.

"Lorsque nous avons fait des démarches pour assurer la survie du

comité, nous avons frappé à la porte du Centre de main-d'oeuvre du Québec pour savoir s'il existait des programmes pour ce projet. On nous a répondu non. Même chose pour le fédéral", rappelle M. Lessard.

"Mais par le biais du programme de développement communautaire dans le cadre de la zone désignée, nous avons obtenu du fédéral une subvention de 42,900 \$." Initialement, le projet évaluait à 115,000 \$ les besoins financiers du comité.

"Il y a donc un manque à combler de 60,000 \$. Si Québec veut contribuer à notre comité, il est le bienvenu." Et en ce qui concerne les salaires versés à certains membres du comité, M. Lessard précise que le programme de développement communautaire vise avant tout à créer des emplois.

• Subvention de 1,560,000 \$

THETFORD-MINES — Un pas décisif a été franchi sur la longue route qui conduira à l'ouverture d'une usine spécialisée dans l'extraction des minéraux que renferment les déchets d'amiante à Thetford-Mines lorsque la Société de développement industriel du Québec a révélé qu'elle avait consenti une subvention de 1,560,000 \$ à la Société nationale de l'amiante, maître d'oeuvre de ce projet.

Cette subvention aidera la société d'Etat dont le président est M. Daniel Perlestein à défrayer une partie du coût de l'outillage du tout

• Nouvelle fermeture à la SAL

THETFORD-MINES (MC) — La Société Asbestos Limitée a annoncé officiellement hier une nouvelle fermeture temporaire de ses opérations. À l'intérieur d'un court communiqué de quatre lignes, la Société confirme que la cessation de ses activités régulières s'échelonnait sur quatre semaines, soit du 27 mars au 23 avril.

Pour les 810 travailleurs miniers de la compagnie, ce "congé forcé"

dernier cri dont sera dotée l'usine MAGNAQ-I.

L'usine où travailleront 28 employés produira des sels de magnésium servant à des fins industrielles. Ce métal qui, depuis sa découverte, était obtenu par électrolyse peut à présent, grâce à un procédé mis au point par des chercheurs attachés à l'université de Sherbrooke, être extrait des déchets rejetés par les mines d'amiante, à un coût moins élevé que par le procédé traditionnel.

Le coût de l'outillage dont sera dotée l'usine MAGNAQ-I est évalué à 13 millions \$.

• Nouvelle fermeture à la SAL

surviendra un mois après la reprise des activités normales le 28 février. Cette décision portera à 12 le nombre de semaines de fermeture temporaire depuis le début de l'année.

Selon les prévisions initiales de la compagnie, le nombre de semaines de fermeture temporaire doit se chiffrer à 20 en 1983. Le prochain arrêt de travail se produira au cours des mois de juillet et août.

Centre du Québec

• La police cherche un vandale

DRUMMONDVILLE — Depuis quelques jours, un individu, circulant probablement à bicyclette, s'est trouvé un malin plaisir à endommager les automobiles stationnées avec un objet pointu.

Les incidents qui ont été rapportés à la police comme étant des méfaits, se sont produits sur une dizaine d'automobiles dans plusieurs secteurs de la ville, sur des voitures de modèles différents. Dans la plupart des cas, les autos sont sta-

tionnées en bordure du trottoir et les dommages se sont produits la nuit. La valeur des bris se situe, selon les modèles de voitures, entre 100 \$ et 400 \$.

Les policiers croient qu'il s'agit d'un individu à bicyclette qui passe rapidement près des voitures en brandissant un clou ou un tournevis. Une enquête et une surveillance policière sont présentement en cours.

• Bérol: nouvelles offres refusées

DRUMMONDVILLE — Après cinq semaines de grève, les 90 employés de Bérol à Drummondville ont refusé une nouvelle offre patronale dans une proportion de 94 pour cent.

Sur les 80 employés présents au vote à scrutin secret, 74 ont voté en

faveur du rejet des offres patronales et 6 contre.

Selon le permanent Réjean Blanchette, la dernière offre patronale favorisait le statu quo et n'apportait aucune nouvelle disposition sur la convention existante. Aujourd'hui, les discussions se poursuivent entre les deux parties en présence du conciliateur.

• Nouveaux projets domiciliaires

DRUMMONDVILLE — Deux importants projets domiciliaires, qui créeront d'ici deux ans une centaine de nouvelles unités de logements, ont reçu leur premier coup de pelle. Ce sont les projets La Coulee et Jolybois qui s'élèveront tous deux l'un près de l'autre dans le secteur ouest de Drummondville.

Le projet La Coulee amènera la création de 58 nouveaux logements de types unifamilial, semi-détaché et en rangée dans ce qu'il sera convenu d'appeler un petit village avec

un air de famille dans un environnement naturel.

Les maisons étiquetées "Pro Lumina", c'est-à-dire créées pour la lumière, sera vendues entre 46,000 \$ et 52,000 \$, terrain inclus.

Tout près prendra forme dans les dix-huit prochains mois le projet Jolybois à l'extrémité de la rue des Pins, d'où seront construites 41 maisons en rangée par groupes de six et cinq.

Les maisons, qui seront construites sur deux étages avec sous-sol de huit pieds et demi, seront offertes au coût de 41,900 \$.

Bois-Francs

• Daigle envoyé à son procès

ARTHABASKA (DG) — Le juge René Crochetière, de la Cour des Sessions de la paix, à Arthabaska, a envoyé Lauréat Daigle à son procès pour répondre à une accusation de meurtre au 2e degré.

Le quinquagénaire de Plessisville, qui à la suite d'une enquête du coroner avait été tenu criminellement responsable de la mort de Mme Aline Samson, du 1850 de la rue Alfred, à Plessisville, subira son procès devant un juge et 12 ju-

rés, le 2 mai prochain, au palais de justice d'Arthabaska.

Hier matin, le procureur de l'accusé, Me Richard Grenier, de Québec a demandé et obtenu une ordonnance de non-publication.

Au terme de l'enquête, le juge Crochetière a déclaré que la preuve de la Couronne était suffisante pour envoyer le prévenu à son procès pour répondre à une accusation de meurtre au deuxième degré.

• Garantie de prêt de 500,000 \$

VICTORIAVILLE — Le ministre de l'Industrie, du commerce et du tourisme vient d'autoriser la garantie d'un prêt de 500,000 \$ au Crédit industriel Desjardins, pour le bénéfice de l'entreprise Ventilateur Victoria Limitée de Victoriaville.

L'aide financière consentie en vertu du programme d'aide à la PME s'adresse aux entreprises manufacturières qui, bien que gérées adéquatement et de rentabilité normale, éprouvent des difficultés en raison de la conjoncture économi-

que actuelle et désirent obtenir un prêt pour l'amélioration de leurs fonds de roulement.

En vertu de ce programme administré par la SDI, la Société de développement industriel, le gouvernement garantit les deux tiers du montant du prêt. En outre, Industrie Québec s'engage à payer, durant deux ans, les trois quarts de l'intérêt au-dessus de 10 pour cent jusqu'à un taux d'intérêt de 25 pour cent.

Projets de 85 millions \$: un peu de patience

THETFORD-MINES (MC) — Les intervenants régionaux devront s'armer d'un brin de patience avant de savoir si quatre projets de développement minier et le projet de relocalisation du quartier Mitchell bénéficieront d'un coup de pouce financier d'Ottawa. Toutefois, le recours au programme fédéral d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre (PAAIM) semble à toute fin pratique écarté, puisque les projets ne répondent pas aux critères d'admissibilité.

Mais d'autres avenues seront explorées pour dénicher un programme de subvention accessible. La concrétisation de ces projets se traduirait par des investissements

avoisinant les 85 millions \$. Au lendemain d'une rencontre avec des représentants fédéraux, M. Louis-Philippe Boucher, président du comité régional de la zone désignée, a précisé hier qu'une réponse définitive sera rendue publique avant la fin de semaine prochaine.

"Le déroulement des discussions n'a pas permis de déceler aucun signe sur la nature de la réponse à venir." "Mais, si cette réponse devait être négative", ajoute M. Boucher, "nous n'hésiterons pas à effectuer des pressions politiques."

Trois grands projets

Au coeur de ces discussions fi-

gurent trois grands projets de la Société Asbestos: les projets Crabtree, Vimy et Beaver. Créateurs de 190 emplois pendant trois ans, ces projets nécessiteraient des investissements de 65 millions \$.

De son côté, le projet de la Mine Bell commande un investissement d'environ 10 millions \$ et il permettrait la création de 70 emplois pendant deux ans. Et au début de l'année, la ville de Thetford-Mines présentait un projet de relocalisation du quartier Mitchell au coût de 10 millions \$.

La semaine dernière, le ministre Yves Duhaime a déclaré qu'il ne manquait plus que l'assentiment du

fédéral de coopérer pour permettre la réalisation des projets miniers. "À ce moment, le gouvernement du Québec ira de l'avant et mandatera tant la Société Asbestos que la Mine Bell d'aller de l'avant avec ces projets."

M. Boucher n'est pas ressorti les mains vides de cette rencontre avec les représentants fédéraux. "Nous avons obtenu que la part versée par les investisseurs pour être éligibles au programme soit réduite de moitié. Dorénavant, un investissement de 50,000 \$ permettra d'avoir accès au programme." M. Boucher estime que cette mesure aidera surtout les petits entrepreneurs.

Incendie: entente Plessisville Princeville en cas d'urgence

PLESSISVILLE (DG) — La démission en bloc de 15 des 17 pompiers volontaires de Plessisville ne met pas en danger la sécurité des gens de la paroisse et de la municipalité, d'affirmer le secrétaire-trésorier.

Au cours d'une entrevue qu'il accordait à La Tribune, M. René Turcotte a réaffirmé qu'en cas de feu la sécurité était assurée. "Nous avons déjà un noyau de pompiers volontaires compétents et de plus notre chef a pris un arrangement avec la brigade incendie de Princeville pour les urgences".

M. Turcotte a de plus mentionné que la démission des 15 pompiers qui a été acceptée en fin de semaine par le conseil au cours d'une réunion spéciale prenait force seulement aujourd'hui (17 mars).

Notre service incendie a donc eu un délai de quelques jours pour recruter et former de nouveaux pompiers volontaires.

Selon le secrétaire-trésorier, la formation de base nécessite environ trois jours d'entraînement. Par la suite des pratiques permettront aux nouveaux pompiers d'approfondir leurs connaissances.

recrutement avait commencé samedi dernier et l'entraînement intensif de certains volontaires lundi.

Actuellement la brigade est composée de 8 pompiers avec expérience et 16 pompiers en formation et

de plus la ville s'est assurée des services complémentaires des pompiers de la municipalité voisine.

La situation n'est donc pas alarmante, de conclure MM. Gilles Perron et René Turcotte.

Le conseil ne pouvait céder au chantage

— Gilles Perron

PLESSISVILLE (DG) — Le conseil de Plessisville ne pouvait se soumettre au chantage exercé par ses pompiers volontaires. Le conseil devait trancher. C'était la démission du chef, qui ne faisait qu'appliquer les directives de la ville et de la paroisse, ou celle de 15 pompiers.

Face à cette situation, d'indiquer le maire suppléant de Plessisville, M. Gilles Perron, "le geste posé par le conseil est une réaction tout à fait justifiée devant le chantage fait par ses 15 pompiers qui semblent vouloir s'approprier tous les droits de gestion dévolus au conseil municipal, pour la saine gestion des services aux contribuables.

Le conseil explique, dans un communiqué émis hier après-midi, que les 15 pompiers volontaires qui ont

remis leur démission ont posé ce geste pour obtenir la démission du chef de la brigade, en alléguant des faits qui n'ont pas été jugés satisfaisants par le conseil municipal.

Selon le conseil, ce que les pompiers démissionnaires qualifient de point culminant est la façon dont l'alerte doit être donnée, puisque ces derniers ont, par résolution de leur association, exigés que l'alerte générale soit donnée à chaque fois qu'une alarme est déclenchée, ou que quelqu'un appelle pour requérir les services incendie.

C'est suite à une directive du comité conjoint ville-paroisse, que le chef M. Gilles Dusseault, a procédé aux modifications des procédures, de préciser le maire suppléant.

Cette directive du conseil muni-

cipal, de poursuivre M. Gilles Perron, étant fondée sur la bonne gestion des deniers publics et s'explique comme suit: lorsqu'il y a un appel logé au service de police pour rapporter un incendie, certains renseignements essentiels doivent être requis de la personne qui appelle, soit le lieu de l'incendie et le genre d'incendie.

Appliquer, cette procédure a permis tout récemment de ne convoquer que le nombre de pompiers requis et a fait économiser à la ville un montant de l'ordre de 400 \$ par appel puisque seulement quelques pompiers étaient requis tandis que si l'alarme avait été générale, la ville aurait dû payer 18 hommes à 2 heures minimum chacun, au taux horaire de 14 \$ plus les frais d'auto...



En grande discussion

La venue graduelle des beaux jours pousse les enfants à sortir leurs "jouets d'été" comme pour hâter encore davantage la venue du printemps.

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Nouveaux tests pour lutter contre la pollution de l'eau

DRUMMONDVILLE — Pour prévenir les effets, durant l'été prochain, de la pollution industrielle dans la rivière St-François, les autorités de Drummondville entreprendront d'ici peu de nouveaux tests chimiques pour palier à toute éventualité.

Le directeur des travaux publics, M. Gérald Lapierre, a confirmé hier à La Tribune que des essais d'un nouveau genre, contenant du bioxyde de chlore seront entrepris d'ici peu pour améliorer les qualités de l'eau potable de la ville.

Le spectre de problèmes d'eau pour l'été prochain est rendu d'autant plus grand que les pré-

cipitations ont été faibles l'hiver dernier et jusqu'à maintenant.

Dans de tels cas, précise M. Lapierre, les produits chimiques provenant de l'usine de Windsor et de toutes les autres sources de pollution sur la St-François, sont moins dilués et occasionnent plus de problèmes de pollution à l'usine de filtration de Drummondville. Par conséquent, tous les efforts doivent être faits pour assurer à la population un niveau acceptable de qualité de l'eau potable.

Il va sans dire que si ces procédés s'avèrent bons et que le besoin s'en fait sentir au cours de la saison estivale, les coûts seront majorés d'autant.

Subvention de 15,000 \$ accordée

DRUMMONDVILLE — La Société de développement industriel du Québec assumera une partie du coût de l'outillage moderne que la firme Les Cartonnières St-François désire acquérir dans le but d'accroître la capacité de production de l'usine qu'elle possède à Drummondville.

Cette firme spécialisée dans la fabrication de cartons pliants et de boîtes montées projette aus-

si de rénover son usine et l'investissement qu'elle envisage est évalué à 183,000 \$. La contribution de la Société de développement industriel du Québec à l'investissement sera d'environ 15,000 \$.

L'accroissement de la capacité de production de l'usine pourrait entraîner, à brève échéance, l'embauche d'une dizaine de nouveaux employés.

COIFFEURS POUR HOMMES

Le Coiffeur

Modeling Service personnalisé

27 Rioux, Sherbrooke, 563-0824

SI TU VEUX BOIRE c'est TON affaire 562-2334

SI TU VEUX ARRÊTER c'est NOTRE affaire 845-7141

ALCOOLIQUES ANONYMES

843-5317

la tribune — le québec

27 millions \$ pour l'insertion des jeunes

Par Robert Lefebvre

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation Camille Laurin a annoncé hier un programme de 27 millions destiné à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Dans le cadre du plan d'action annoncé la semaine dernière par le premier ministre Lévesque pour venir en aide aux jeunes, le ministre de l'Éducation entend mettre l'accent sur le maintien des jeunes à l'école, sur le retour aux études de ceux qui ont "décroché", et sur le développement de l'enseignement professionnel dans les secteurs d'avenir.

Ce volet "éducation" de la politique d'aide aux jeunes mettra à contribution près de 300 enseignants dont plusieurs dits en disponibilité.

Ce programme nécessitera de nouveaux crédits de 8,3 millions alors que le reste de

l'investissement de 27 millions proviendra de crédits déjà votés pour d'autres programmes et non utilisés.

Dans le contexte de la "révolution technologique", le ministre entend informer d'avantage les jeunes sur les choix de carrière qui seront disponibles et sur la nécessité de poursuivre leurs études.

A cette fin, les services déjà existants d'orientation et d'information du réseau scolaire seront mis à profit et le ministre affectera en plus 60 spécialistes dans les écoles qui ont des besoins spécifiques.

Au secondaire, 140 professeurs seront affectés spécialement à

l'identification des futurs "décocheurs" (drop-out) afin de leur venir en aide et de les inciter à poursuivre leurs études. La clientèle visée est de 14.000 élèves.

Au collégial, le ministre créera dans certaines régions éloignées des "sous-centres" d'enseignement. Il ne s'agit pas de bâtir de nouveaux cegeps, explique M. Laurin, mais plutôt d'utiliser les ressources en place pour rendre encore plus accessible l'enseignement de niveau collégial.

Les quatre premières régions visées sont les Îles-de-la-Madeleine, Mont-Laurier, Amos et Chibougamau, qui dès septembre prochain, seront équipées pour dispenser sur une base expérimentale de cinq ans les programmes de sciences, de sciences humaines et

de techniques administratives.

Quelque 500 élèves sont visés par la création de ces sous-centres d'enseignement collégial.

Visant cette fois ceux qui ont déjà "décroché", le ministre leur offrira divers moyens de réintégrer l'école. L'alternance école-travail est l'une des "formules pédagogiques souples" qui sera mise à leur disposition.

De plus, des centres pour "décocheurs" seront mis en place comme celui qui est prévu pour la région de Québec. La clientèle visée est de 1.200 jeunes.

Les plus récentes statistiques du ministère indiquent que le taux actuel de "décochage" est de 29 p.c. Il y a eu cependant une nette amélioration depuis 1976, a souligné M. Laurin, alors que ce taux était de 40 p.c.

VENTE

EXCEPTIONNELLE

50%

A NE PAS MANQUER!

ET PLUS DE RÉDUCTION SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

TOUT DOIT ÊTRE VENDU POUR LA FIN DE MARS, profitez de cette offre extraordinaire.

LES MODES **LINA**

Place Wellington nord, Sherbrooke

Conciliation avec les enseignants à un point crucial

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation Camille Laurin affirme que la conciliation dans le dossier des enseignants "arrive à son point crucial" et que le conseil des ministres sera en mesure de prendre une décision jeudi prochain.

En conférence de presse hier à Québec, M. Laurin a fait savoir que les trois concilia-

dre que ce délai pourrait être prolongé quelque peu s'il existe de sérieux espoirs d'un règlement négocié.

Le ministre est satisfait jusqu'à maintenant de la tournure de cette conciliation qui a permis, selon lui, l'instauration d'un véritable dialogue, par personne interposée.

Poursuites maintenues

M. Laurin a par ailleurs affirmé qu'advenant une entente à la suite de cette conciliation le gouvernement maintiendra les poursuites contre les enseignants qui ont débrayé illégalement.

"Ceux qui ont violé soit le Code du travail soit la Loi 111 devront subir les conséquences de leurs gestes."

A propos de ces poursuites, M. Laurin attribue à un "simple retard" le fait qu'aucun enseignant n'ait été poursuivi à ce jour à titre individuel en vertu de la Loi 111.



Camille Laurin

teurs ont terminé l'étape de la cueillette d'information sur l'ensemble des sujets et qu'ils en sont rendus à échanger avec les deux parties des propositions et des contre-propositions.

M. Laurin a rappelé qu'il avait fixé un délai approximatif de deux semaines pour cet exercice de conciliation mais il a laissé enten-

L'UQAM obligée d'engager jusqu'à 383 professeurs

MONTREAL (PC) — La Cour d'appel a maintenu mercredi, dans une décision partagée, une sentence arbitrale qui oblige l'Université du Québec à Montréal à engager un nombre important de professeurs, conformément à la convention collective.

Il faudra peut-être engager jusqu'à 383 professeurs, ce qui pourrait entraîner des coûts de \$12 millions.

Pour le syndicat des professeurs, il s'agit d'une victoire juridique qui ne règle pas le problème pour autant. Selon M. Gilbert Vaillancourt, le président, il faut maintenant que l'Université accepte de négocier pour s'entendre sur une procédure à suivre.

Conscient de l'impact que peut avoir une telle décision dans le contexte économique actuel, l'arbitre a jugé préférable de réserver sa décision sur le nombre de postes, qui devraient être ouverts.

Il espère que les parties en viendront à s'entendre sur un quantum ou que le Conseil d'administration de l'Université revisera sa politique en fonction de la présente décision.

METRO

MISE AU POINT

Dans la circulaire Métro de la semaine du 14 au 19 mars 1983, le format du jambon cuit Maple Leaf à \$1.79 aurait dû se lire 175 g.



Il ne reste que 2 semaines.

VOUS POUVEZ Y OBTENIR UN TAUX D'INTÉRÊT DE

12,9%

Profitez d'un taux avantageux! Profitez-en davantage avec une voiture ou un camion poids léger GM 82 ou 83 neuf.

Ne vous contentez pas d'un second choix. Obtenez un produit de qualité GM à un taux d'intérêt très intéressant. GM et votre concessionnaire GM vous offrent un crédit à 12,9%* sur toute une gamme de voitures et de camions poids léger GM 82 ou 83 neufs... pour le plein montant et pour la pleine durée du contrat. Voyez votre concessionnaire GM participant dès aujourd'hui.

*Vente au détail seulement.

CHEVROLET • PONTIAC • BUICK • OLDSMOBILE • CADILLAC • GMC



La date limite pour la livraison est le 31 mars 1983.

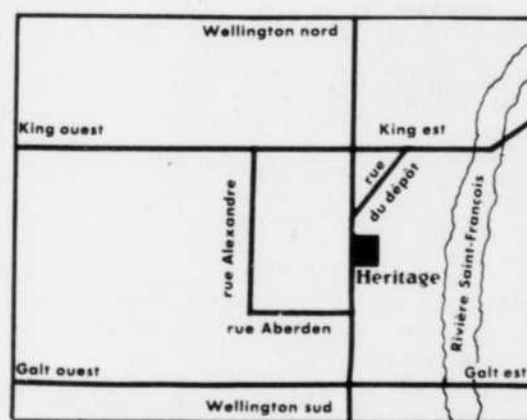
la solution

jusqu'à

30%

plus de provisions pour votre dollar!

Depuis plus d'un an notre politique est d'offrir aux consommateurs des prix défiant toutes concurrences.



470, rue Wellington, Sherbrooke

Héritage*

l'alimentation à bon compte